

# Devenez Animateur·trice



## Environnement en canoë kayak et en escalade



Depuis 30 ans, au Merlet, nous souhaitons former des animateur·trice·s nature à une multiplicité de supports (à la randonnée à pied, à vélo, au canoë, au kayak, à la nage en eau vive, à l'escalade) et de compétences (animer, enseigner, faire découvrir le patrimoine...) Cela permet une approche plus globale des métiers de la pleine nature, enrichit les pratiques et multiplie les possibilités d'emploi dans les structures suivantes :

- Associatives : Education environnement, éducation populaire, sportives, animation;
- Collectivités territoriales ;
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire ;
- A son compte.

### Préformation et Formation au :

#### BP JEPS Canoë-Kayak et Disciplines Associées



Code RNCP : 28573

#### CQP Kayak Mer et Eau vive



Code RNCP : 36661

#### CS Activités d'Escalade

#### Permis remorque B96



## Objectifs des diplôme BP JEPS Canoë Kayak et disciplines associées et CQP Kayak Mer et Eau vive

Préparer des animateur·trice·s capables

- D'assurer la conception et la réalisation d'actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement en escalade, en kayak, en canoë et dans les disciplines associées (Nage, SUP et embarcations gonflables), en assurant la sécurité d'un lieu de pratique et des pratiquants
- De faire valoir la dimension environnementale dans la pratique de pleine nature.
- De monter un projet dans une structure en lien avec les partenaires locaux et institutionnels.

### Formation remorque B 96 :

- Maîtriser la conduite de véhicule avec une remorque entre 750 kg et 3,5 tonnes. Ou si l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4,25 tonnes.

### Publics concernés

Toute personne demandeuse d'emploi ou salariée, ayant une expérience en animation, un vécu en canoë-kayak, escalade, expérience en animation et connaissances en environnement, appréciant les échanges avec les autres et le contact avec la nature.

Nous pouvons proposer un accompagnement individualisé à chaque stagiaire ou apprenant en situation de handicap, quel qu'il soit. N'hésitez pas à nous contacter-nous pour la faisabilité de votre projet.

Référente Handicap : Jeanne Saveret : 06.80.38.05.48 ou [jeanne.saveret@lemerlet.asso.fr](mailto:jeanne.saveret@lemerlet.asso.fr)



### Prérequis

Pour le BP CKDA et les CQP:

- Avoir le PSC1 (ou AFPS ou BNPS ou BNS)
- Présenter une attestation de 100 m nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire d'un diplôme agréé.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la *pratique du canoë-kayak et disciplines associées* datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Être capable de réaliser des gestes techniques de base communs aux activités du canoë-kayak au moyen de la validation du **Test d'Exigence Préalable** (voir le texte en annexe à ce document) pour le CQP une pagaie bleue vaut dispense.

Permis B96 :

- Être titulaire du permis B, en cours de validité.
- Avoir au moins 18 ans.

### Méthodes pédagogiques

Ancré dans l'éducation populaire le centre de formation utilise de méthodes dites actives :

- Alternance entre travail individuel, en petit groupe et en grands groupes.
- Alternance entre découverte (apports par l'organisme de formation) et expérimentation (projets menés par les apprenants) :
  - Mise en place d'animations auprès de différents publics et analyse de séances ;
  - Réalisation d'exposés, d'outils pédagogiques, de présentations informatiques ; Analyses techniques ;
- Accompagnement individualisé ;
- Témoignages de professionnels ; Exploration d'une multiplicité de lieux de pratiques.

La formation étant en alternance, le lien entre le centre et l'entreprise est fondamental. Cette dernière est, pour 11 semaines (4 pour le CQP), le terrain d'application privilégié des acquis de la formation. Des temps spécifiques (Journée tutorat, visite en entreprise, points téléphoniques) garantissent la cohérence et l'efficacité du partenariat centre-entreprise autour de l'apprenant.

## Déroulement, contenus :

2025	Formation BPJEPS ACKDA
Février Mars	<p>Durant cette période, nous aurons à cœur de mettre à niveau notre technique et notre condition physique, démarche soutenue par des apports théoriques. Nous aborderons les fondamentaux de l'écologie, de l'encadrement, de la gestion des groupes ... Nous utiliserons les outils pédagogiques permettant de faire le lien entre le kayak et l'environnement.</p> <p>En mars nous continuerons sur les éléments fondamentaux de la navigation en kayak, de la nage en eaux vives et du raft. Puis en mer avec des kayaks esquimaux découvrir les beautés de la Côte d'Azur puis sous les blanches falaises des calanques. Ce sera l'occasion de découvrir les particularités du Stand Up Paddle.</p>
Avril Mai Juin	<p>En avril ce sera le 1<sup>er</sup> contact avec la structure de stage en entreprise pour jeter les bases des projets d'animation pour l'été. Nous profiterons du retour des beaux jours et du réveil de la nature pour naviguer sur les rivières des Cévennes, découvrir les fleuves côtiers du Languedoc et les gorges calcaires du sud Massif Central. Nous irons en Camargue nous perfectionner en Stand Up et découvrir les autres disciplines associées (pirogue et surfski) entre mer et lagunes.</p> <p>En mai, nous affinerons le maniement de la pagaie simple et des canoës indiens au cours d'une itinérance canoë et bivouac. Nous continuerons par une semaine en raft sur les rivières des Alpes du sud.</p> <p>Fin mai et début juin, durant dix jours, direction les rivières des Pyrénées jusqu'aux eaux des rios du Haut Aragon. Ensuite, deux semaines seront consacrées à la pédagogie du kayak et du canoë. Les jeunes des écoles locales seront initié·e·s à cette occasion.</p>
Juillet Août	<p>Voilà l'été et ses huit semaines de stage et de réalisation du projet : animations quasi quotidiennes auprès des publics de la structure, conception d'outils pédagogiques en canoë et en escalade, rencontre avec les différents partenaires. C'est l'inspection d'une de ces animations qui donnera lieu à une évaluation de la certification pédagogique.</p>
Sept Oct Nov Déc	<p>Avec les premières couleurs d'automne, nous partirons en petits groupes de projets autonomes, choisissant une rivière ou une côte pour découvrir l'itinérance et tester la vie au bord de l'eau</p> <p>Puis il sera temps de se préparer à la technique escalade et de se mettre à niveau pour passer les tests d'entrée avec son 6A en tête en explorant les nombreuses falaises des contres forts des Cévennes.</p> <p>Ces kilomètres engloutis, et avec le retour des pluies, nous serons prêts pour présenter les certifications en conduite de nage en eau vive, stand up paddle, d'aisance et sécurité en rivière et mer.</p> <p>Nous prendrons le temps de peaufiner la gestion de projet et le rendu du dossier. La soutenance du projet d'animation clôturera les certifications. Puis, nous reviendrons sur l'environnement, les données météo, la physiologie, l'anatomie et les pathologies liées à ces pratiques. Nous nous projeterons sur les atouts à mettre en avant pour les futures embauches et l'heure du bilan sera venue avant de poursuivre au printemps suivant avec l'escalade.</p>

2025	Formation CQP
Février Mars	<p>En commun avec la formation BPJEPS ACKDA, durant cette période, nous aborderons aussi les fondamentaux de l'écologie, de l'encadrement, de la gestion des groupes avec les outils pédagogiques permettant de faire le lien entre le kayak et l'environnement.</p> <p>En mars nous continuerons sur les éléments fondamentaux de la navigation en rivière et en mer avec des kayaks esquimaux découvrir les beautés de la Côte d'Azur puis sous les blanches falaises des calanques. Ce sera l'occasion de découvrir les particularités du Stand Up Paddle.</p>
Avril Mai Juin	<p>Comme pour les BPJEPS avril sera le 1<sup>er</sup> contact avec la structure de stage en entreprise</p> <p>En mai, vous pourrez ajouter à votre cursus le maniement de la pagaie simple et des canoës indiens au cours d'une itinérance canoë et bivouac.</p> <p>Ensuite, deux semaines seront consacrées à la pédagogie du kayak et du canoë. Les jeunes des écoles locales seront initié·e·s à cette occasion.</p>
Juillet Août	<p>Voilà le cœur du métier avec l'été et son stage. L'occasion de mettre en pratique ce qui est vu en centre. C'est l'inspection d'une de ces animations qui donnera lieu à une évaluation de la certification pédagogique.</p>
Sept Oct Nov	<p>Il faudra se remettre les techniques en mains pour être prêt·e·s pour présenter les certifications d'aisance et sécurité en rivière et mer.</p> <p>Nous prendrons le temps d'analyser vos pratiques de stage pour se préparer à la soutenance de l'oral d'intégration structure ce qui clôturera les certifications..</p>



# Devenez animateur·trice Nature en canoë kayak et en escalade

## Dates à retenir

- Inscription : clôture le 4 octobre 2024
- Information collective : 23 octobre 2024
- Sélection et TEP : du 22 au 23 octobre 2024 (TEP le 22)
- Rentrée administrative : 30 janvier 2025
- Positionnement : 30 janvier 2025
- Formation : 31 janvier au 5 décembre 2025 (jusqu'en 2026 pour la formation en apprentissage). Mars à mai 2026 pour le CSAE.
- Nombre d'heures :  
Sans option CSAE : 1526h dont 1183h centre et 343h structure  
Avec option CSAE : 1736h dont 1393h centre et 343h structure  
CQP : 196 h centre + 100 h en structure.

## Lieux

Le centre de formation est à Saint Jean du Gard, mais la formation est surtout dans la nature : cours d'eau du Languedoc, des Pyrénées, des Alpes, en Méditerranée, sur falaises des Cévennes et des garrigues calcaires...



## Hébergement & restauration

Le centre de formation est équipé pour pouvoir se restaurer en autonomie sur place à midi. Nous n'avons pas de centre d'hébergement mais fournissons une liste de logements potentiels aux alentours de St Jean du Gard.

## Certification

Cette formation vous prépare au(x) :

- Diplôme BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 beaufort »
- CQP Eau calme / Mer / Eau Vive
- CS Activités d'Escalade.

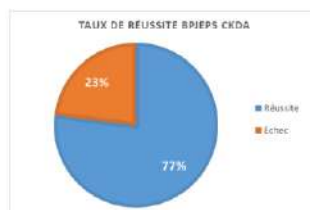
L'obtention et la délivrance des diplômes ou des attestations sont conditionnés à la réussite de toutes les épreuves.

## Equipe de formation

Personnes issues du milieu professionnel : animateur·trice·s nature, éducateur·trice·s sportif·ives·s, indépendant·e·s, directeur·trice·s de structures, cadres fédéraux...

## Taux de réussite aux examens

Résultats portant sur 10 promotions de 2013 à 2022 inclus :



## Tarifs, financements & rémunérations

Conseil régional Occitanie et Union Européenne :

Les demandeur·euse·s d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques et, selon les cas, d'une rémunération dans le cadre du programme de formation de la région Occitanie «Parcours Qualifiants».

Dans ce cas, le coût de la formation est pris en charge par la Région Occitanie (bons de commande en attente d'attribution).

**Apprentissage** : cette formation est également proposée sur 2 ans en contrat d'apprentissage. <http://www.cfa-sport.com/>

**OPCO** : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre d'un CPF de transition.

**Coût de la formation** :

Sans option CSAE : 1183h en centre x 13€ = 15 379€

Avec option CSAE : 1393h en centre x 13€ = 18 109€

CQP : 196 h en centre x 13€ = 2548 €

**Dans tous les cas, nous consulter.**

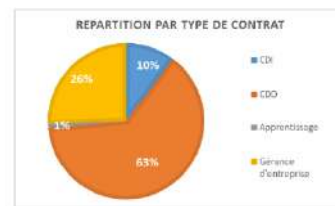
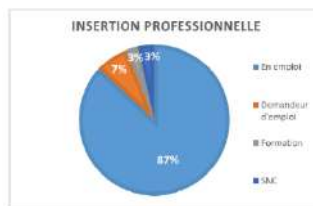
## Taux de satisfaction

Evaluation de nos formations sur le site Anotéa (outil d'évaluation mis en place par la Région et les Pôles Emploi à partir des avis collectés auprès des personnes sortant de la formation).



## Insertion professionnelle

Résultats portant sur 10 promotions de 2013 à 2022 (115 stagiaires) :



## Les 2 types d'épreuves pour entrer en formation

### 1- Les Tests d'Exigences Préalables

Les TEP sont les tests d'exigences préalables mis en place par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES). Ils ont pour but de vérifier les capacités des candidat·e·s à suivre le cursus de formation. Ils sont valables pour se présenter au diplôme concerné dans tout organisme de formation.

- **Du BP canoë kayak :**

En eau calme : embarquer, avancer en ligne droite, accélérer, réaliser des virages, freiner, reculer, débarquer, transporter une personne à l'arrière de son bateau, esquimauter (cf annexe en fin de document)

- **Des CQP :**

En bateau manœuvrier, dribbler avec un ballon et le lancer.

En bateau directeur un parcours de 300 mètres environ comprenant 2 virages.

### 2- Les tests de sélection

Les tests de sélection sont les tests propres à l'organisme de formation. Ils permettent d'évaluer la pertinence de la formation proposée au regard du profil, du parcours et du projet du candidat. La sélection permet de vérifier les acquis des candidats et l'adéquation entre le projet professionnel et la formation proposée par le Merlet.

## Quel est le programme des épreuves ?

### Jour 1

#### TEP du BP canoë kayak et CQP

#### Epreuves d'aisance en escalade

Grimper sur des difficultés allant de 4 à 6A en tête ou en moulinette.

### Jour 2

#### Ecrits

Environnement (faune, flore et géologie).

Connaissances des milieux de pratique et de supports de navigation.

Connaissance du milieu institutionnel et professionnel.

#### Epreuve orale d'animation

Un exposé présentant une situation d'animation relative à la découverte de votre site de pratique (plan d'eau, mer, rivière...) avec un support de votre choix (photos, outils pédagogiques...).

Vous aurez soin d'en présenter le contexte, le public, les objectifs, les méthodes, les moyens et les modes d'évaluation.

Le plan de votre exposé sera remis au jury.

#### Entretien projet professionnel

A l'aide d'un support de votre choix, mettez en valeur vos expériences, votre projet professionnel et vos motivations à intégrer le diplôme et l'organisme de formation.



## Pour de plus amples renseignements

#### Projet professionnel, cursus de préformation et formation :

Fabien ROCHETTE : 07 49 53 18 03 - [fabien.rochette@lemerlet.asso.fr](mailto:fabien.rochette@lemerlet.asso.fr)

#### Dossier administratif :

Coralie JAUBERT : 07 87 17 07 31 - [coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr](mailto:coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr)

## Les TEP :

**Pour le BPJEPS (issu de l'Annexe IV à l'arrêté du 27 février 2017)**

En bateau manœuvrier sur un parcours rectangulaire, balisé de 4 bouées distantes de 40 m en longueur et de 20 m en largeur :

A partir du départ dans un angle, le(la) candidat(e) effectue six parcours complets (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) avec une consigne différente à chaque fois et figurant dans le tableau ci-dessous..

	Consignes	Observables
1	<b>Sur tout le parcours</b> (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) : Marche avant	<b>Marche avant</b> : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté, rotation du tronc
2	<b>Diagonale 1</b> : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant <b>Largeur 1</b> : Déplacement en technique canoë bordé droite <b>Diagonale 2</b> : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre, terminer en marche avant <b>Largeur 2</b> : Déplacement en technique canoë bordé gauche	<b>Demi-tour</b> : Effectuer le demi-tour grâce à une circulaire (1 seul mouvement) <b>Canoë</b> : Utilisation de toutes les techniques (gouvernail, col de cygne) permettant de garantir le déplacement en ligne droite sans se déborder
3	<b>Diagonale 1</b> : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant <b>Largeur 1</b> : Déplacement latéral <b>Diagonale 2</b> : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre et terminer en marche avant <b>Largeur 2</b> : Déplacement latéral	<b>Tour complet</b> : Rotation en 3 coups de pagaie maximum (circulaire, rétropulsion, appel) <b>Déplacement latéral</b> : Utilisation de la technique de la godille (la pagaie ne sort pas de l'eau), le bateau suit une ligne parallèle aux bouées
4	<b>Sur tout le parcours</b> : Marche arrière	<b>Marche arrière</b> : Pagayer régulièrement sans freiner
5	<b>Diagonale 1</b> : Marche avant en accélérant progressivement <b>Largeur 1</b> : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée <b>Diagonale 2</b> : Marche avant en accélérant progressivement <b>Largeur 2</b> : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée	<b>Marche avant</b> : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté <b>Sprint</b> : Direction maintenue lors de l'accélération <b>Freinage</b> : Le bateau ne tourne pas et s'arrête précisément
6	<b>Sur tout le parcours</b> : Effectuer le parcours avec une personne allongée sur pointe arrière de son embarcation <b>Esquimautage</b> : A la fin du parcours	<b>Transport</b> : Pas de déséquilibre, propulsion régulière <b>Esquimautage</b> : Retourner son embarcation et esquimauter

**Pour les CQP : (issu de la délibération du 13/09/2017 - certificat de qualification professionnelle (CQP))**

- En bateau manœuvrier, sur un parcours à réaliser, dribbler avec un ballon et le lancer sur un but de kayak polo.
- En bateau directeur un parcours de 300 mètres environ comprenant 2 virages de 50 mètres de circonférence.
- La possession d'une Pagaie Bleue en eau calme dispense le candidat du test d'entrée.